

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BASSIN DE POMPEY

Siège : Rue des 4 éléments - Pompey

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ**

Séance du 27 février 2020

Le Conseil de Communauté du Bassin de Pompey s'est réuni en séance ordinaire, le **27 février 2020 à 20h30**, à **L'Espace Multi Services Intercommunal**, sous la présidence de Laurent TROGRIC, Président, après convocation légale adressée le **21 février 2020**. Le secrétariat de séance a été tenu par M. DETHOU (Champigneulles).

Présents	
<i>Bouxières-aux-Dames</i>	MME DIDRAT-SŒUR – M. FLAMAND – M. MACHADO
<i>Champigneulles</i>	M. DETHOU – M. FELICANI – M. MARLIN – MME PLAYE – MME SCHREIBER – MME SCHWARZ – M. VERGANCE
<i>Custines</i>	MME HENRY – M. JULIEN
<i>Faulx</i>	MME LEPRUN (suppléante de M. GRANDIEU)
<i>Frouard</i>	MME FOUET - M. GRANDBASTIEN – MME ROTA – M. TRANCHINA
<i>Lay-St-Christophe</i>	MME BEGORRE-MAIRE
<i>Livardun</i>	M. BERNARDO – MME GUENSER – M. HUET
<i>Malleloy</i>	MME DOUGOUD
<i>Marbache</i>	M. MAXANT
<i>Millery</i>	M. BERGEROT
<i>Pompey</i>	M. TROGRIC – M. FALCETTA – MME GEOFFROY
<i>Saizerais</i>	M. HALLIER
Absents représentés	
<i>Frouard</i>	MME DROUOT à M. GRANDBASTIEN
<i>Lay-St-Christophe</i>	M. MEDART à MME BEGORRE MAIRE
<i>Livardun</i>	M. DOSE à MME GUENSER
<i>Pompey</i>	M. KUHN à M. FALCETTA
Excusés	
<i>Bouxières-aux-Dames</i>	MME RASCAGNERES-GARCIA
<i>Custines</i>	M. VERY
<i>Frouard</i>	M. BARTOSIK – M. BECKER
<i>Livardun</i>	MME DILLMANN – M. KOCH
<i>Montenoy</i>	M. POINT
<i>Pompey</i>	MME VILLEMIN

N°05 – DB du 27/02/2020

Rapporteur : Monsieur le Président

Budget Annexe Transport – Budget Primitif 2020

Suite à la fin de la Délégation de Service Public de Transport et à la signature d'un marché public à compter du 1^{er} septembre 2005, un Budget Annexe spécifique retraçant l'activité Transport assujettie à la TVA a été créé en 2005.

Le Budget Annexe Transport de l'exercice 2020 tel qu'il vous est présenté dans le document budgétaire joint s'élève à **3 833 341.10€** (dont 11 145.31€ de restes à réaliser en dépenses d'investissement).

La reprise des résultats 2019 est intégrée par anticipation dans le présent Budget Primitif (cf tableau « reprise anticipée des résultats 2019 avant vote du compte administratif » validé par le Comptable public).

L'équilibre budgétaire de ce service est assuré par une subvention d'équilibre du budget général à hauteur de 430 046€ pour 2020 (contre 541 506€ en 2019). Cette possibilité est offerte par dérogation à l'article L 2224-2 du CGCT et selon les dispositions prévues par la LOTI (Loi d'Orientation sur les Transports Intérieurs), loi n°82-1153 du 30 décembre 1982, article 7-3.

Je vous propose d'adopter ce budget en dépenses et en recettes :

- au niveau du chapitre budgétaire pour la section d'investissement, avec définition d'opérations d'investissements,
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement.

Je vous laisse le soin d'en délibérer.

Délibération

- Vu le document budgétaire soumis à son examen,
- Après avis favorable de la Commission des Finances du 19 février 2020,
- Après avis favorable du Bureau communautaire,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

APPROUVE la reprise anticipée des résultats de l'exercice 2019 comme suit :

<u>Section de fonctionnement</u>	
A/ Résultats de l'exercice 2019	235 330.92€
B/ Résultats de clôture 2018 reportés	- 59 510.37€
C/ Résultats à affecter = A + B	175 820.55€
<u>Section d'investissement</u>	
D/ Résultats de l'exercice 2019	114 048.75€
E/ Résultats de clôture 2018 reportés	- 778 802.91€
F/ Résultats à affecter = D + E (hors restes à réaliser)	- 664 754.16€
Restes à réaliser 2019	11 145.31€ en dépenses
<u>Prévision d'affectation pour le montant du résultat à affecter</u>	
Report déficit d'investissement (D001)	664 754.16
Report excédent de fonctionnement (R002)	175 820.55€

AUTORISE le report de 175 820.55€ sur la ligne 002 en recettes de fonctionnement.

AUTORISE le report de 664 754.16€ sur la ligne 001 en dépenses d'investissement.

ADOpte le Budget Annexe Transport 2020 de la Communauté de Communes du Bassin de Pompey tel qu'il est résumé ci-dessous :

Balance Générale – BUDGET ANNEXE TRANSPORT 2020		
Libellés	Dépenses	Recettes
Section de Fonctionnement	3 157 441.63€	3 157 441.63€
Section d'Investissement	664 754.16€ + 11 145.31 (RAR) = 675 899.47€	675 899.47 €
TOTAL	3 833 341.10€	3 833 341.10€

VOTE A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré en séance

le dit jour

Ont signé au registre tous
les membres présents

Pour copie conforme,

Le Président



Laurent TROGRIC